

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 MAI 2009**

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 11 mai 2009 à 20 heures, sous la présidence de **Monsieur Frédéric GIRODET, Maire.**

### **Etaient présents**

#### Membres élus :

Mme FOULTIER, M. DESOLME, Mme BONNEFOY, M. ROUCHON J., Mme DIGONNET, M. FRANÇON, Mme POURTIER, M. TOURNON, Adjoint ; Mme ADMARD, M. BRUYÈRE, M. FOURNEL, Mme FOURNIER, Mme GOUYET, M. GRANGER, M. MILLEVILLE, M. MONDON, Mme MONTCOUDIOL, Mme MOUNIER, Mlle RICHARD, M. ROUCHON B., M. SABATIER, Mme SOUBEYRAN, Mme TARDY.

#### Personnel administratif

Mrs SAMUEL et JOURDAT.

### **Absents élus démissionnaires**

M. Serge BASTIE  
Mme Monique ROCHEDIX  
M. Roger TOURON

---

M. FOURNEL a été nommé secrétaire de séance.

Après avoir fait procéder à l'appel des élus, M. Le Maire aborde le 1<sup>er</sup> point à l'ordre du jour.

### **1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 3 MAI 2009**

Le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte-rendu du 3 mai 2009.

### **2 – MISE EN PLACE DE TROIS NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX SUITE AUX DÉMISSIONS DE M. SERGE BASTIE, DE MME MONIQUE ROCHEDIX ET DE M. ROGER TOURON**

Suite aux démissions de M. Serge BASTIE et de Mme Monique ROCHEDIX, pour la liste « Ensemble pour Saint-Just-Malmont », et de M. Roger TOURON, pour la liste « Vivre à Saint-Just-Malmont », et en vertu de l'article L.270 du Code Électoral, M. Le Maire informe qu'il convient de pourvoir aux postes vacants avec les personnes suivant sur chacune de ces listes.

M. Le Maire indique ensuite que, conformément au Code électoral, les suivants de la liste « Ensemble pour Saint-Just-Malmont » ont été sollicités. Mme Isabelle BONNET n'a pas souhaité intégrer le Conseil Municipal, alors que M. Eric VÉROT et Mme Emmanuèle JACOB ont émis un avis favorable. Enfin, le suivant sur la liste « Vivre à Saint-Just-Malmont » a été aussi sollicité. M. Jean-Paul FOURETS a donné son accord.

M. Le Maire déclare donc installer M. Eric VÉROT, Mme Emmanuèle JACOB et M. Jean-Paul FOURETS en qualité de conseillers municipaux, en remplacement des démissionnaires.

### **3 – DÉSIGNATION DES CONSEILLERS AUX COMMISSIONS MUNICIPALES**

M. Le Maire indique qu'un poste par commission sera ouvert aux conseillers de chacun des groupes d'opposition, s'ils le désirent. Il précise aussi qu'il est président de droit de toutes les commissions municipales.

M. GRANGER fait remarquer qu'en appliquant une répartition au prorata de la représentation de sa liste au Conseil Municipal, il aurait pensé obtenir 2 postes par commission municipale.

M. Le Maire prend note de la remarque et précise qu'un vote sera opéré pour chacune des commissions.

- **Finances**

Pour cette commission, M. Le Maire propose 9 membres et les conseillers municipaux suivants :

Commission animée par Muriel DIGONNET, adjointe, vice-présidente,

Maguy FOULTIER	Thierry DESOLME	Jacques ROUCHON
Patrice FRANÇON	Romain FOURNEL	M.-Françoise SOUBEYRAN

La liste « Ensemble pour Saint-Just-Malmont » propose la candidature de Christian GRANGER.

La liste « Vivre à Saint-Just-Malmont » propose la candidature de Fabienne RICHARD.

Le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, la composition de la commission des Finances.

- **Culture, projets jeunesse et C.M.E.**

Pour cette commission, M. Le Maire propose 7 membres et les conseillers municipaux suivants :

Commission animée par Dominique POURTIER, adjointe, vice-présidente,

Maguy FOULTIER	Robert TOURNON
Pascale MONTCOUDIOL	Maryline MOUNIER

La liste « Ensemble pour Saint-Just-Malmont » propose la candidature d'Emmanuèle JACOB.

La liste « Vivre à Saint-Just-Malmont » propose la candidature de Christine GOUYET.

Le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, la composition de la commission Culture, projets jeunesse et C.M.E.

- **Communication et multimédia**

Pour cette commission, M. Le Maire propose 7 membres et les conseillers municipaux suivants :

Commission animée par Robert TOURNON, adjoint, vice-président,

Dominique POURTIER	Pascale MONTCOUDIOL
Joan MILLEVILLE	Bruno SABATIER

La liste « Ensemble pour Saint-Just-Malmont » propose la candidature de Stéphanie ADMARD.

La liste « Vivre à Saint-Just-Malmont » propose la candidature de Fabienne RICHARD.

Le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, la composition de la commission Communication et multimédia.

- **Personnel communal**

Pour cette commission, M. Le Maire propose 7 membres et les conseillers municipaux suivants :

Commission animée par Patrice FRANÇON, adjoint, vice-président,

Christine BONNEFOY  
Alain MONDON

Dominique POURTIER  
M.-Françoise SOUBEYRAN

La liste « Ensemble pour Saint-Just-Malmont » propose la candidature de Christian GRANGER.

La liste « Vivre à Saint-Just-Malmont » propose la candidature de Fabienne RICHARD.

Le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, la composition de la commission du Personnel communal.

- **Vie scolaire**

Pour cette commission, M. Le Maire propose 7 membres et les conseillers municipaux suivants :

Commission animée par Christine BONNEFOY, adjointe, vice-présidente,

Céline TARDY  
Maryline MOUNIER

Patrick BRUYÈRE  
Joan MILLEVILLE

La liste « Ensemble pour Saint-Just-Malmont » propose la candidature d'Emmanuèle JACOB.

La liste « Vivre à Saint-Just-Malmont » propose la candidature de Christine GOUYET.

Le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, la composition de la commission Vie Scolaire.

- **Affaires sociales**

Pour cette commission, M. Le Maire propose 7 membres et les conseillers municipaux suivants :

Commission animée par Muriel DIGONNET, adjointe, vice-présidente

Christine BONNEFOY  
Maryline MOUNIER

Céline TARDY  
Christelle FOURNIER

La liste « Ensemble pour Saint-Just-Malmont » propose la candidature de Stéphanie ADMARD.

La liste « Vivre à Saint-Just-Malmont » propose la candidature de Jean-Paul FOURETS.

Le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, la composition de la commission des Affaires sociales.

- **Urbanisme, grands projets et permis de construire**

Pour cette commission, M. Le Maire propose 8 membres et les conseillers municipaux suivants :

Commission animée par Thierry DESOLME, adjoint, vice-président,

Jacques ROUCHON  
Patrick BRUYÈRE

Alain MONDON  
Joan MILLEVILLE

Romain FOURNEL

La liste « Ensemble pour Saint-Just-Malmont » propose la candidature de Christian GRANGER.

La liste « Vivre à Saint-Just-Malmont » propose la candidature de Christine GOUYET.

Le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, la composition de la commission Urbanisme, grands projets et permis de construire.

- **Travaux**

Pour cette commission, M. Le Maire propose 8 membres et les conseillers municipaux suivants :

Commission animée par Jacques ROUCHON, adjoint, vice-président,

Thierry DESOLME  
Patrick BRUYÈRE

Alain MONDON  
Joan MILLEVILLE

Romain FOURNEL

La liste « Ensemble pour Saint-Just-Malmont » propose la candidature d'Eric VÉROT.

La liste « Vivre à Saint-Just-Malmont » propose la candidature de Jean-Paul FOURETS.

Le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, la composition de la commission des Travaux.

- **Vie associative et animation**

Pour cette commission, M. Le Maire propose 8 membres et les conseillers municipaux suivants :

Commission animée par Maguy FOULTIER, adjointe, vice-présidente,

Muriel DIGONNET  
Joan MILLEVILLE

Dominique POURTIER  
Bruno SABATIER

Céline TARDY

La liste « Ensemble pour Saint-Just-Malmont » propose la candidature de Bernard ROUCHON.

La liste « Vivre à Saint-Just-Malmont » propose la candidature de Jean-Paul FOURETS.

Le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, la composition de la commission Vie Associative et animation.

#### **4 – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE-SEMÈNE**

M. Le Maire précise que dans le cadre de la représentation de la commune au sein de la Communauté de Communes « Loire-Semène », il convient de nommer six titulaires et six suppléants. Il précise qu'aucun poste ne sera ouvert aux listes d'opposition « afin de ne pas diluer la parole de Saint-Just-Malmont au sein de cette assemblée ».

M. VÉROT intervient en précisant que le travail que les élus de la liste de M. Christian GRANGER avaient accompli jusqu'à présent n'est pas reconnu.

M. Le Maire répond qu'il ne remet pas en cause la qualité du travail effectué par ses prédécesseurs, mais rappelle que cette décision a été prise pour la raison évoquée précédemment, notamment pour ne pas que Saint-Just-Malmont parle de plusieurs voix au sein de cette instance.

M. GRANGER précise que lui-même et ses colistiers ont une expérience beaucoup plus positive à faire partager et beaucoup plus constructive. Il rappelle qu'avec un score nettement supérieur en 2008, sa municipalité avait ouvert un poste à l'opposition. Il précise aussi que cette situation était satisfaisante car l'ensemble des élus saint-justaires parlaient de la même voix pour faire avancer Saint-Just-Malmont.

Mlle RICHARD précise qu'à l'époque, c'est elle qui avait œuvré afin de permettre à l'opposition d'avoir un siège.

M. GRANGER pense que la nouvelle majorité municipale fait une très mauvaise analyse qui signifie que l'ensemble de la population saint-justaire n'est pas représentée au sein de la Communauté de Communes. Il indique que lui-même et ses colistiers sont « très déçus de cette décision, de même que les 60 % de saint-justaires ignorés ». Il précise que si le but de la majorité municipale est de cantonner les élus minoritaires uniquement dans l'opposition, il ne faudra pas se plaindre du rôle joué par ceux-ci au sein du Conseil Municipal.

Mlle RICHARD précise que cette décision est démocratiquement regrettable, mais précise qu'il faut se soumettre aux décisions prises par la majorité municipale.

M. GRANGER indique qu'il aurait été normal de donner au moins un poste à la liste arrivant en seconde position lors de l'élection de ce conseil municipal, « pour démontrer ce que vous avez prôné pendant la campagne ; la tolérance, il faut commencer aujourd'hui ».

M. Le Maire répond que les arguments des uns et des autres sont valables et précise qu'il en prend note.

Il propose les délégués suivants :

##### Titulaires

Frédéric GIRODET  
Patrice FRANÇON  
Robert TOURNON  
Romain FOURNEL  
M.-Françoise SOUBEYRAN  
Pascale MONTCOUDIOL

##### Suppléants

Dominique POURTIER  
Céline TARDY  
Alain MONDON  
Patrick BRUYERE  
Maryline MOUNIER  
Joan MILLEVILLE

M. GRANGER fait remarquer qu'il lui paraît totalement anormal, compte-tenu des sujets à débattre au sein du Conseil Communautaire que Mme Dominique POURTIER, adjointe à la Culture, ne soit pas déléguée titulaire.

M. Le Maire précise M. Robert TOURON, est également un très bon élément sur le dossier Culture.

Par **5 voix « CONTRE »**, **3 « ABSTENTIONS »** et **19 voix « POUR »**, le Conseil Municipal **APPROUVE**, à la majorité, les délégués titulaires et les délégués suppléants représentant la commune au sein de la Communauté de Communes « Loire-Semène ».

## **5 – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUX SYNDICATS ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES**

M. Le Maire précise que compte-tenu du faible nombre de délégués et suppléants, il n'y a pas d'ouverture de poste à l'opposition. Il indique que cette même remarque avait été notifiée lors de la désignation de ces délégués en 2008. Il ajoute que les délégués sont désignés, en nombre, conformément aux statuts de ces structures.

### **- Syndicat Intercommunal des Eaux de la Semène**

Concernant ce syndicat, M. GRANGER souhaitait faire profiter de son expérience, ne serait-ce que pour faire une transition. Il précise qu'il eût été logique qu'il y ait une ouverture.

Pour représenter la commune au sein de ce syndicat, M. Le Maire propose de nommer les conseillers municipaux suivants :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Frédéric GIRODET	Thierry DESOLME
Patrice FRANÇON	Jacques ROUCHON

Par **5 voix « CONTRE » et 22 voix « POUR »**, le Conseil Municipal **APPROUVE**, à la majorité, la désignation des délégués au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Semène.

### **- Syndicat Intercommunal de Capture des Carnivores Domestiques Errants**

Pour représenter la commune au sein de ce syndicat, M. Le Maire propose de nommer les conseillers municipaux suivants :

<u>Titulaire</u>	<u>Suppléant</u>
Bruno SABATIER	Jacques ROUCHON

Par **5 « ABSTENTIONS » et 22 voix « POUR »**, le Conseil Municipal **APPROUVE**, à la majorité, la désignation des délégués au Syndicat Intercommunal de Capture des Carnivores Domestiques Errants.

### **- Syndicat Electrique Intercommunal de la région de Monistrol-sur-Loire**

Concernant ce syndicat, M. GRANGER souhaitait faire profiter également de l'expérience de la précédente municipalité sur le plan technique, ce qui est encore regrettable.

Pour représenter la commune au sein de ce syndicat, M. Le Maire propose de nommer les conseillers municipaux suivants :

<u>Titulaires</u>
Dominique POURTIER - Joan MILLEVILLE

Par **5 voix « CONTRE » et 22 voix « POUR »**, le Conseil Municipal **APPROUVE**, à la majorité, la désignation des délégués au Syndicat Electrique Intercommunal de la région de Monistrol.

### **- Syndicat Intercommunal pour les nouvelles télévisions privées du Bassin de la Loire**

M. GRANGER fait la même remarque que précédemment.

Pour représenter la commune au sein de ce syndicat, M. Le Maire propose de nommer les conseillers municipaux suivants :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Dominique POURTIER	Thierry DESOLME
Patrick BRUYÈRE	Bruno SABATIER

Par **5 voix « CONTRE » et 22 voix « POUR »**, le Conseil Municipal **APPROUVE**, à la majorité, la désignation des délégués au Syndicat Intercommunal pour les nouvelles télévisions privées du Bassin de la Loire.

## 6 – PROPOSITIONS DE DÉSIGNATION À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE-SEMÈNE DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LES INSTANCES INTERCOMMUNALES

M. Le Maire indique qu'il s'agit de propositions de désignations qui devront être entérinées lors de la prochaine réunion du Conseil Communautaire.

M. Le Maire précise que ces propositions feront l'objet d'une décision globale et propose donc pour chacune des instances les personnes suivantes :

- SICTOM Velay-Pilat (Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement Ordures Ménagères) :

Titulaires

Frédéric GIRODET  
Patrick BRUYÈRE

Suppléants

Patrice FRANÇON  
Romain FOURNEL

- Mission Locale :

Titulaire

Pascale MONTCOUDIOL

- Syndicat Mixte de la Jeune Loire et ses rivières :

Titulaires

Frédéric GIRODET  
Dominique POURTIER

- Groupes de travail au Syndicat de la Jeune Loire et ses rivières :

- culture : Dominique POURTIER (suppléante)

- tourisme : Robert TOURNON (suppléant)

- mobilité et déplacements : Pascale MONTCOUDIOL (titulaire)

- SICALA (Syndicat InterCommunal Aménagement de la Loire et Affluents de Hte-Loire) :

M. GRANGER demande à M. Le Maire s'il sait quel est l'engagement et la mission sur lesquels ces élus vont devoir travailler. De même, il demande à M. Le Maire s'il sait quel poste avait été attribué aux conseillers municipaux de Saint-Just-Malmont sur ce syndicat.

M. Le Maire demande s'il s'agit d'un interrogatoire.

Il répond toutefois que ce syndicat est chargé de l'aménagement et de la préservation des berges de la Loire et ses affluents. De plus, il a un rôle social de réinsertion, d'où l'attribution de ce poste à une conseillère municipale ayant une grande connaissance de ce dossier.

M. GRANGER précise que le Conseil Communautaire avait désigné ses représentants au sein de du SICALA Haute-Loire, dont il faisait partie. Il précise que cette instance avait des représentants au sein de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, dont il faisait aussi partie. Il indique que les missions vont bien au-delà de l'insertion ; à savoir, les cours d'eau, les berges, les retenues d'eau et toute la problématique de l'eau en général.

M. Le Maire remercie M. GRANGER pour ce brillant exposé.

Titulaire

Pascale MONTCOUDIOL

Suppléante

Dominique POURTIER

- ALT (Agence Locale de Tourisme) :

Titulaire

Frédéric GIRODET

- Commission d'Appel d'Offres de la Communauté de Communes :

<u>Titulaire</u>	<u>Suppléant</u>
Frédéric GIRODET	Robert TOURNON

- Commissions de la Communauté de Communes :

- Vie quotidienne et moyens :

M.-Françoise SOUBEYRAN et Patrice FRANCON

- Famille et jeunesse :

Dominique POURTIER et Maryline MOUNIER

- Culture et communication :

Robert TOURNON et Dominique POURTIER

- Développement :

Pascale MONTCOUDIOL et M.-Françoise SOUBEYRAN

Par **5 voix « CONTRE »** et **22 voix « POUR »**, le Conseil Municipal **APPROUVE**, à la majorité, la proposition de désignation à la Communauté de Communes Loire-Semène des délégués du Conseil Municipal dans les instances intercommunales.

**7 – DÉSIGNATION DÉLÉGUÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FOYER BON SÉJOUR**

Concernant la désignation des délégués de la municipalité au sein de ce Conseil d'Administration, M. Le Maire précise que conformément aux statuts de l'association, il convient de désigner deux représentants du conseil municipal et propose de désigner les conseillers municipaux suivant :

<b>Frédéric GIRODET</b>	<b>Muriel DIGONNET</b>
-------------------------	------------------------

Le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, la désignation des délégués au sein du Conseil d'Administration du « Foyer Bon Séjour ».

**8 – ÉLECTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

M. Le Maire précise qu'il convient de désigner 6 membres titulaires et 5 membres suppléants. Il propose de nommer les conseillers municipaux suivants, en ouvrant un poste de titulaire et un poste de suppléant aux conseillers de chacune des listes d'opposition :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Frédéric GIRODET	Christine BONNEFOY
Maguy FOULTIER	Alain MONDON
Thierry DESOLME	Patrick BRUYÈRE
Dominique POURTIER	

La liste « Ensemble pour Saint-Just-Malmont » propose la candidature de Christian GRANGER en qualité de titulaire et de Bernard ROUCHON en qualité de suppléant.

La liste « Vivre à Saint-Just-Malmont » propose la candidature de Jean-Paul FOURETS en qualité de titulaire et de Christine GOUYET en qualité de suppléante.

Le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, l'élection de la commission d'Appel d'Offres.

### **9 – DÉSIGNATION DÉLÉGUÉ AU CISPD (Conseil Intercommunal Sécurité et Prévention Délinquance)**

M. Le Maire indique qu'il convient de désigner un délégué pour siéger au sein de cette instance et propose de nommer Madame Dominique POURTIER à ce poste.

Par **22 voix « POUR »** et **5 « ABSTENTIONS »**, le Conseil Municipal **APPROUVE**, à la majorité, la désignation de Madame Dominique POURTIER en qualité de déléguée de la commune au sein du CISPD.

### **10 – DÉSIGNATION DÉLÉGUÉ AU CNAS (Comité National d'Action Sociale)**

M. Le Maire indique qu'il convient de désigner un délégué pour siéger au sein de cette instance et propose de nommer Monsieur Patrice FRANÇON à ce poste.

Le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, la désignation de Monsieur Patrice FRANÇON en qualité de délégué de la commune au sein du CNAS.

### **11 – TIRAGE AU SORT SUR LA LISTE ÉLECTORALE DES JURÉS D'ASSISES**

M. SAMUEL rappelle que chaque année, il convient de tirer au sort, sur les listes électorales, 12 personnes susceptibles d'être retenues pour participer à un procès d'assises en qualité de juré au Tribunal de Grande Instance du Puy-en-Velay.

Il précise qu'il s'agit d'une liste préparatoire sur laquelle le tribunal retiendra seulement 4 personnes.

M. SAMUEL précise aussi qu'il faut être âgé de 23 ans au 31 décembre 2009 et que les personnes âgées de plus de 70 ans peuvent demander une dispense auprès du tribunal.

Le secrétaire de séance effectue le tirage au sort et M. SAMUEL donne lecture des personnes qui seront proposées sur la liste préparatoire :

Mademoiselle Jessica GANDOLFI	Lotissement Côte-Vieille - Plain Chan
Madame Maryse JAYOL épouse ROCHETTE	La Chamarèche
Madame Gilberte BUSSIERE épouse PENOST	23 Route de Jonzieux
Monsieur Antoine RIOU	4 Rue du 8 Mai
Madame Florence PETIT épouse PAULET	Malmont
Madame Claudette ZORZI	6 Lotissement Côte-Vieille
Monsieur Christian PEYROCHE	8 Lotissement Les Champs de Berre
Monsieur Bruno DUMONT	6 Lotissement Les Champs de Berre
Monsieur Régis RIFFARD	9 Rue du Nord
Monsieur Pierre BARRIERE	15 Lotissement Côte-Vieille
Monsieur René DREVET	Le Pont de la Faye
Monsieur Alfredo GIL	37 Rue Nationale

## 12 – QUESTIONS DIVERSES

### - Demande organisation d'un concours de pétanque Bar PMU « Le Grand Galop »

M. Le Maire informe que, comme l'an dernier, le Bar PMU « Le Grand Galop » a transmis une demande de matériel dans le cadre de l'organisation d'un concours de pétanque au Complexe Sportif le vendredi 10 juillet 2009.

Il précise qu'il s'agit de matériel pour la buvette et le repas, avec un camion frigo et l'éclairage.

M. Le Maire indique qu'il est demandé, comme l'an dernier, une participation de 150,00 € pour le prêt de ce matériel. Il précise toutefois que la commission Vie Associative et Animation sera chargée d'étudier des tarifs plus rigoureux afin d'être le plus juste possible.

M. GRANGER précise que, malgré un soutien au commerce local, la manifestation est à but lucratif et qu'il est donc normal qu'il y ait une participation financière, d'autant qu'il est difficile de prêter des infrastructures communales à des « privés » et qu'il convient de limiter ce style de demandes.

M. FOURETS, quant à lui, insiste sur le fait de soutenir le commerce local, d'autant que cela n'entraîne pas un coût important pour la collectivité.

Le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, le prêt de matériel au bénéfice du Bar PMU « Le Grand Galop » avec une participation de 150,00 €.

### - Désignation membres C.C.A.S.

M. GRANGER précise que la presse avait évoqué la désignation des membres du C.C.A.S., alors que cela n'a pas été évoqué lors de la réunion.

M. Le Maire indique que ce point sera à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal, en précisant que pour les membres désignés, il va être effectué un appel à candidature, notamment auprès des 4 personnes en place lors de la précédente mandature qui représente la population.

### - Commémoration du 8 Mai

M. FOURETS tient à féliciter la nouvelle municipalité pour avoir de nouveau fait passer le défilé au Foyer Bon Séjour, ce qui prouve que les anciens sont enfin pris en considération.

M. Le Maire précise que le meilleur des remerciements était le sourire des résidents lors du passage du défilé.

### - Porte ouverte école maternelle publique

M. Le Maire informe qu'une journée porte ouverte à la nouvelle école maternelle publique sera organisée le samedi 16 mai 2009, de 9H30 à 11H30.

### - Réunion d'information élections européennes

M. Le Maire informe que, en collaboration avec le centre d'information Europe Direct et le Conseil Général de Haute-Loire, une réunion d'information sur les enjeux des prochaines élections européennes aura lieu le mercredi 13 mai 2009, à 18H30, au siège de la Communauté de Communes Loire-Semène, à la Séauve-sur-Semène.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Le Maire lève la séance à 21H00.

<b>Frédéric GIRODET</b>		<b>Pascale MONTCOUDIOL</b>	
<b>Maguy FOULTIER</b>		<b>Maryline MOUNIER</b>	
<b>Thierry DESOLME</b>		<b>Joan MILLEVILLE</b>	
<b>Christine BONNEFOY</b>		<b>Christelle FOURNIER</b>	
<b>Jacques ROUCHON</b>		<b>Bruno SABATIER</b>	
<b>Muriel DIGONNET</b>		<b>B.-Christian GRANGER</b>	
<b>Patrice FRANÇON</b>		<b>Stéphanie ADMARD</b>	
<b>Dominique POURTIER</b>		<b>Bernard ROUCHON</b>	
<b>Robert TOURNON</b>		<b>Eric VÉROT</b>	
<b>Céline TARDY</b>		<b>Emmanuèle JACOB</b>	
<b>Alain MONDON</b>		<b>Fabienne RICHARD</b>	
<b>Romain FOURNEL</b>		<b>Christine GOUYET</b>	
<b>M.-Françoise SOUBEYRAN</b>		<b>Jean-Paul FOURETS</b>	
<b>Patrick BRUYÈRE</b>			